

Compte-Rendu du Conseil municipal du 16 mars 2021

Début de séance : 20h30

Présents : BERROIS Sébastien, BILEHOU Estelle, BURLATS Emilie, DELAFONT Françoise, DELAFONT Raphaël, KEL Jérôme, LECLERCQ Anthony, MAGNE Michel, PAQUIN David, PERRIN Jérôme, ROVELLI Sylvain.

Excusée : Delphine WARIN

Secrétaire de séance : Emilie BURLATS

1. Projet de rénovation du bâtiment communal de l'école -accès PMR : demande du soutien financier au titre de la DETR 2021

DEVIS VWB de 16 000 €HT

Le dossier de soutien financier au titre de la relance énergétique Grand Est a été déposé.

Les services préfectoraux ont averti avoir retiré la partie accessibilité de la demande (non éligible)

Ils autorisent le dépôt d'une demande subvention au titre de la DETR2021

1 dossier de soutien au titre de la « DETR2021 – programme 1.4.1 mise en accessibilité des établissements recevant du public ou ERP », a été déposé début mars 2021 (manque simplement la délibération fixant le taux demandé et le montant de la participation)

Soutien financier au titre de la DETR 2021, catégorie subventionnable 1.4.1 accessibilité

Le taux de subvention varie entre 20 et 30% (montant plafond de 250 000€)

Délibération pour autoriser une demande de subvention DETR2021 au taux de 40% soit 6 400.00€

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2. Dégât des eaux février 2020 : encaissement du chèque de remboursement de la franchise

Règlement Franchise Sinistre (dégât des eaux du 10 février 2020 – toiture mairie) : 298.00€

CV toiture : remise en place des tuiles -presbytère : 342.00 €TTC

Remboursement GROUPAMA : 44.00€

Franchise : 298.00€

Franchise remboursée par ce chèque.

Pour info,

CV toiture : dépose chapeau de cheminée, remise en place des tuiles : 1980.00 TTC

Remboursement GROUPAMA : 1684.00€

Franchise : 296.00€ (= reste à rembourser ?)

Délibération pour autoriser l'encaissement du chèque de remboursement de la franchise.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

3- Bail à Ferme : attribution de la parcelle Corvée ZE004 partim 1ha40a00ca

Bail anciennement à M. DELAFONT Christian, parti en retraite au 31/12/2019.

Bail non attribué en 2020 (perte de recettes : 135.14€ de loyer + 6.06€ de charges soit 141.02€)

Parcelle ZE 004 (partim)

Contenance : 1ha 40a 00ca

Prix/ha/an : « valeur moyenne Woëvre et Haye » : 96.81€ Indice 2020 : 105.33

Revalorisation annuelle selon indice national des fermages publié par arrêté ministériel

Bail de 9 ans : 01/01/2021 – 31/12/2029

Paiement annuel +récupération des frais de gestion chambre + cotisation AF

Demandes reçues :

- EARL du Patis St Jean - NAU Etienne (datée du 23/12/2020 + Autorisation préalable d'exploitée en règle)
- SCEA Haras de CHAMBLEY- DIVRY Francois (datée du 31/12/2020 + structure non soumise à autorisation d'exploitée)
- EARL St Sylvain (demande non datée mais avant le 31/12/2020)
- JOFFRAIN Damien (datée du 12/01/2021) -> hors délais

Délibération pour attribution du bail à ferme de la parcelle ZE004 Corvée de VLEX (partim – 1ha 40a 00ca) à la valeur moyenne « valeur moyenne Woëvre et Haye » : 96.81€ Indice 2020 : 105.33 +récupération des charges sur cotisations AF + frais de gestion chambre agriculture

A :EARL du Patis St Jean – NAU Etienne

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Rendre compte des décisions du maire depuis le conseil du 25 janvier 2021

URBANISME :

Arrête d'opposition à déclaration préalable (parcelle ZB0058) pour création d'une piscine et d'un abri de jardin.

Arrête de non opposition à déclaration préalable (parcelle AC0051) pour édification d'une clôture et pour des fenêtres de toit (Parcelle ...

Questions diverses

Visite du directeur du CAUE le 04 mars 2021 dans le cadre d'un projet de création d'une zone d'activités.

Une réunion du CCID s'est tenue en mairie le vendredi 12 mars 2021 afin d'examiner les évaluations fiscales des propriétés bâties et non bâties de l'année dernière.

La commission départementale de la poste a rendu un avis favorable pour la prise en charge de la totalité des travaux pour la création de l'agence postale communale.

L'agent patrimonial ONF nous a signalé un dépôt sauvage au bois dit « la Bouxelle ». Le nécessaire sera fait par la commune afin d'évacuer en déchetterie les objets déposés.

Travaux BUSSIERES : concernant la phase d'enfouissement des réseaux, les travaux débuteront à compter du 26 mars 2021. Une réunion avec le maître d'œuvre est prévue le 17 mars 2021 concernant la tranche de travaux de réfection de la voirie

Il a été constaté une diminution du nombre de véhicules, liés à l'activité du garage de la place des Lys d'or, et stationnés sur la place du village.

Sécurité entrée du village côté SUD : Les panneaux d'entrée/sortie du village ont été déplacé conformément à l'arrêté du 25 novembre 2020. Le radar pédagogique a été repositionné à l'endroit du précédent panneau d'entrée d'agglomération.

Valorisation des résidus de taille hivernale par le broyage avec ré emploi pour le paillage des espaces verts communaux.

Suite à un projet de vente de terrains communaux, la SCP DEHOVE sera en charge du bornage des parcelles ZM 23, 24 et 12 (6 parcelles après découpage).

Dans le cadre de la création du site internet communal, une réunion de la commission information est à prévoir.

Fin de séance : 22h26